« Quelques nouvelles des oursons de Daniza (Italie)

Appel à dons : tous ensemble, sauvons nos grands prédateurs!»

### Actualité

Comment participer ?

L'association

A propos de Ferus...

Espace entreprise

Non classé

Toute l'actualité

Actus Api'ours Actus de Ferus

Actus en France

Actus internationales

Actus loup

Actus Ivnx

Actus ours

Actus Parole d'ours

Actus pastoraLoup La gazette des grands

prédateurs

Pastoralisme et grands prédateurs

Réseaux locaux / sorties

## Articles récents

Pour Noël, pensez-y! Lynx,

Regards Croisés, de Laurent Geslin

Lettre à M. Valls : à quand un délit contre l'incitation à protégées ?

Quelques nouvelles des oursons de Daniza (Italie)

# Commentaires

Commentaires récents

Loup tué à Caussols? Ferus demand... dans Loup tué à Caussols? Ferus demande des précisions au préfet

Manifestations anti-loup: les éleveurs ... dans Manifestations anti-loup: les éleveurs se trompent

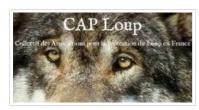
Ferus exhorte Ségolène Royal &agr... dans Ferus exhorte Ségolène Royal à abroger l'arrêté autorisant la chasse au loup

d'ennemi

Les articles les + commentés

## CAP Loup demande pour la troisième fois à rencontrer Ségolène Royal

10 décembre 2014 | Catégorie : Actus en France, Actus loup, Toute l'actualité



Après deux courriers du 7 juillet et du 11 novembre dernier, restés sans réponse à ce jour, les associations de CAP Loup écrivent une nouvelle fois à la Ministre de l'écologie pour solliciter un rendez-vous. Appuyez notre demande en continuant à diffuser et faire signer <u>la pétition de CAP Loup</u> : déjà 55 000 signatures mais nous pouvons faire encore mieux ! Merci à tous.

Le courrier de CAP Loup envoyé le 10 décembre à Ségolène Roval :

Objet : Renouvellement d'une demande d'audience pour la remise d'une pétition

### Madame la Ministre,

Nous vous avons adressé le 3 juillet, puis le 7 novembre dernier, deux courriers présentant notre souhait de pouvoir vous rencontrer, afin de vous remettre en main propre une pétition ayant désormais recueilli plus de 55 000 signatures en faveur d'une meilleure protection du loup, et afin de vous faire part de nos propositions pour favoriser l'indispensable cohabitation entre le loup et le pastoralisme. Nos courriers sont restés sans réponse à ce jour, c'est pourquoi nous renouvelons notre demande.

Depuis votre arrivée au ministère, force est de constater que le loup fait l'objet dans notre pays d'une politique encore plus défavorable qu'elle ne l'était jusqu'alors avec vos prédécesseurs. La protection des troupeaux domestiques ne justifie pas les nombreux arrêtés publiés, visant non pas à limiter la prédation sur le cheptel, mais bel et bien à réduire la population de loups en France. Y compris au cœur même d'un Parc

Le mouvement associatif s'est organisé en conséquence, et 29 associations de protection de la nature et du droit animalier se sont regroupées au sein du collectif CAP Loup. Parmi celles-ci, deux associations siégeaient au Groupe National Loup mais refusent dorénavant de participer à ses réunions, car elles sont devenues les chambres d'enregistrement des demandes des organisations agricoles et de la Fédération Nationale des Chasseurs.

Désormais, si le loup reste une espèce « strictement protégée » sur le plan réglementaire, son nouveau statut dans les faits est pire que s'il était classé « gibier » voire « nuisible » : il peut être « chassé » dans 20 départements, et fait l'objet d'arrêtés de « tirs de prélèvement » réalisés à l'aide d'armes interdites en action de chasse, de jour comme de nuit, et même hors période de chasse.

Madame la Ministre, vous devez savoir que nos concitoyens sont très attachés à la présence du loup en France, comme l'a montré le sondage IFOP réalisé en septembre 2013 pour l'ASPAS et One Voice qui montre que 79% des Français sont favorables à sa présence dans notre pays, y compris les ruraux.

D'autre part, dans le cadre de la directive européenne Habitat, la France s'est engagée à maintenir l'espèce en bon état de conservation dans son aire de répartition naturelle. Or le loup n'occupe actuellement qu'une faible proportion des zones favorables du territoire national où il était autrefois présent. Il serait donc pertinent de favoriser le retour naturel du loup en l'accompagnant par des mesures favorisant la cohabitation avec les activités humaines, plutôt que de chercher à limiter sa population encore très réduite. L'espèce ne compte qu'environ 300 individus en France alors qu'elle est de 1500 en Italie, 2000 en Espagne. Même en Allemagne où le loup est de retour depuis 1995, il y a plus de meutes reproductrices qu'en France, avec des prédations sur le cheptel contenues grâce aux mesures de protection mises en place

Malgré cette forte demande des Français, malgré le caractère encore fragile de l'espèce dans notre pays, et malgré l'intérêt de la présence du loup pour des secteurs économiques clefs en zone rurale que sont le tourisme et la sylviculture, vous avez décidé de faire chasser le loup.

Madame la Ministre, nous souhaitons pouvoir vous rencontrer afin de vous faire part de nos aspirations pour le respect de la faune, de la vie sauvage et de l'indispensable cohabitation loup/pastoralisme.

Dans l'attente de vous rencontrer, au nom des 29 associations réunies dans CAP loup, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération

Les associations de CAP Loup

### + d'actus

- · Histoire du méchant loup de J.M. Moriceau : vos réactions
- · L'ours Bruno abattu : l'Italie proteste
- · Indices de présence du loup, transmettez-les plutôt aux réseaux naturalistes
- · Loup empoisonné dans le Queyras : les associations de CAP Loup portent plainte
- · Protection de l'ours : La Commission européenne rappelle les obligations de la France

CAP Loup demande pour la troisième fois à rencontrer Ségolène Royal... Page 2 sur 2

